

Les avantages de l'ensemble pique-nique « ISOLA »

- Coloris marron teinté dans la matière
- Pied monobloc (sans visserie, ne se déséquerre pas)
- Plateau de table monobloc renforcé (stable et robuste)
- Lame d'assise renforcée (aucune déformation)
- N'absorbe, ni la chaleur ni l'humidité
- Sans traverse sous la table (espace libre pour les jambes)
- Accessibilité P.M.R. aux 2 extrémités (ISOLA 200 cm)
- Longueur 180 ou 200 cm / Largeur 174 cm / Hauteur 78 cm
- Poids de l'ensemble 171 Kg / Référence FGB10200
- Recyclage de 5200 bouteilles

Les avantages du plastique recyclé

- Revalorisation des déchets plastiques ménagers (bouteilles et sacs)
- Robuste et sans entretien (sans travaux de peinture, lasure ou vernis)
- Sans imprégnation et sans dégagement nocifs
- Matière imputrescible et sans écharde (ne craint pas les intempéries, le gel, le sel, les huiles, les acides, les U.V.)
- Nettoyage facile à l'eau / N'attire pas les rongeurs
- Les graffitis n'adhèrent pas sur la matière
- Durée de vie supérieure à 40 ans
- Se travaille comme le bois
- Coloris teinté dans la matière

100% plastique recyclé

ENSEMBLE
PIQUE-NIQUE
ISOLA



MOBILIER URBAIN et AMÉNAGEMENTS POUR LES COLLECTIVITÉS en plastique recyclé hanit®

hanit®
Plastique recyclé

Groupe de sièges Isola 1, Longueur : 180 cm

Couleur	Dimension l x P x H (env. cm)	Poids (env. kg)	Référence
marron	180 x 174 x 78	151,0	FGA 10 180

Groupe de sièges Isola 2, Longueur : 200 cm

Couleur	Dimension l x P x H (env. cm)	Poids (env. kg)	Référence
marron	200 x 174 x 78	171,0	FGB 10 200

Les bancs et tables sont livrés en kits. La notice et le matériel de montage sont fournis.

Lattes : Type Premium

6 lames de banc : 180/200 x 10 x 4,7 cm

1 plateau de table : 180/200 x 75 x 6,5 cm

Hauteur de l'assise : 46 cm

Hauteur de la table : 76 cm

Surface de la table : 75 x 180/200 cm

À cheviller

Information



- Equipement conforme à l'arrêté du ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement du 01 août 2006 fixant les dispositions pour l'application des articles R.111-19 à R.111-19-3 et R.111-19-6 relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public. Texte 14 sur 104 - article 5 - (hauteur 70 cm - largeur 60 cm - profondeur 30 cm)

